

# La vie de nos abeilles



Lors de « la journée du patrimoine » au Grand Couvert, nous vous avons présenté une ruche vitrée où vous avez pu observer des abeilles. Vous avez été plusieurs à vous y intéresser ; les questions ont été nombreuses également . . .



Si nous avons pu vous présenter ces abeilles, c'est grâce au Syndicat de l'Abeille Roannaise qui nous a prêté cette ruche pour l'occasion. Qu'il en soit encore remercié.

Les questions portaient surtout sur le fonctionnement de la ruche et sur la biologie de l'abeille aux particularités étonnantes : les 50 000 abeilles présentes dans la ruche à la bonne saison peuvent produire une quantité de miel importante en peu de jours sachant que les abeilles d'une ruche doivent parcourir 40 000 Km pour récolter le nectar nécessaire afin de le transformer en un seul kilo de miel. Parfois une ruche peut produire jusqu'à 10 kg en une semaine !

La saison favorable à la production de nectar correspond aux périodes où la floraison est très importante. C'est le cas lors de la floraison des fruitiers (cerisiers, merisiers ...) puis les acacias, les fleurs des champs, les tilleuls, les ronces. En automne, ce sont les lierres qui vont donner la dernière occasion aux abeilles de faire une petite réserve de complément ... Mais à chaque fois, il faut que les conditions climatiques soient optimum !!! ce n'est pas souvent le cas...la durée des périodes favorables à la production de nectar ne représente pas plus de 6 semaines sous nos latitudes...

Pour avoir une meilleure production, les apiculteurs professionnels pratiquent la transhumance. Le principe est de transporter les ruches dans les régions où la floraison est abondante et décalée comme par exemple : le colza dans les zones de culture, la lavande en Provence, le sapin en montagne. Chaque lieu permet ainsi de produire un miel différent ...

Chacun à sa façon peut aider les abeilles à butiner en plantant des **espèces mellifères** (*lavande ou certains cotonéasters* ...) dans son jardin.

Nous allons être confrontés bientôt au **frelon asiatique**. D'ici un an ou deux, il sera probablement présent dans notre commune ; il est déjà dans la Loire. Il faut apprendre à le reconnaître pour le combattre et en limiter sa population.

Si vous trouvez un nid de frelons : « **ATTENTION DANGER** ». N'y touchez pas mais signalez-le en mairie qui fera le nécessaire pour le détruire.

**Votre commune est zéro phyto, et vous ?**

